



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 02809

Numéro SIREN : 493 180 558

Nom ou dénomination : A.G.P.R.

Ce dépôt a été enregistré le 13/10/2017 sous le numéro de dépôt 99599



20170995992016

DATE DEPOT : 13/10/2017

N° DE DEPOT : 99599

N° GESTION : 2016B02809

N° SIREN : 493180558

DENOMINATION : A.G.P.R.

ADRESSE : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris

MILLESIME : 2016

.

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

28 OCT. 2017

Folios N° :

95599



A.G.P.R

Société par actions simplifiée au capital de 500,00 euros

Siège social : 10, rue de Penthievre – 75008 PARIS

R. C. S. PARIS : 493 180 558

Je soussigné, Monsieur Roger HAUSS,

Agissant en qualité de président de la société A.G.P.R,

Donne par les présentes pouvoir à la société KOAH, RCS PARIS 797 978 996
sis 10 rue de Penthievre 75008 PARIS,

de faire pour moi et en mon nom, tous dépôts, concernant le dépôt des comptes
annuels 2016 de mon entreprise auprès des registres.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces
justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et
documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire
tout ce qui sera nécessaire.

L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à PARIS

Le 01 septembre 2017

Monsieur Roger HAUSS



A.G.P.R

Société par actions simplifiée au capital de 500,00 euros

Siège social : 10, rue de Penthievre – 75008 PARIS

R. C. S. PARIS : 493 180 558

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 MARS 2017

L'an deux mille dix-sept et le trente mars à neuf heures,

Les associés de la société A.G.P.R, société par actions simplifiée au capital de 500,00 euros, divisés en 50 actions de 10,00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social de la société, sur convocation du Président.

L'assemblée est présidée par Monsieur Roger HAUSS, en sa qualité de président associé de ladite société.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée les documents suivants :

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président,
- Texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
- Inventaire et comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 30/09/2016

Et que, depuis quinze jours, l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

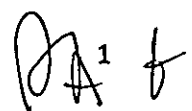
L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président déclare que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016,
- Approbation des résultats de l'exercice clos le 30/09/2016,
- Quitus au Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- Approbation desdites conventions,
- Distribution de dividendes,
- Questions diverses
- Pouvoir de l'accomplissement des formalités.

Puis, lecture est donnée des rapports suivants :

- Rapport de gestion du Président, exposant la situation de son activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées, son évolution prévisible et les perspectives d'avenir, ainsi que les événements survenus depuis la clôture de l'exercice.



- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Diverses observations sont échangées et le Président fournit les précisions qui lui sont demandées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte au Président de ce que les dispositions des statuts, tant la convocation de l'Assemblée que la communication des comptes sociaux, ont bien été respectées et, notamment, de la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'Assemblée des comptes annuels soumis à son approbation.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport général du Président, ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016, approuve lesdits rapports et comptes tels qu'ils lui ont été présentés et donne au Président quitus de sa gestion.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTÉE A L'UNANIMITE.

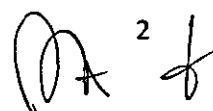
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'affectation des résultats proposés par la gérance à savoir :

<i>Report à nouveau avant affectation :</i>	€	0
Résultat de l'exercice :	€	-50 719
TOTAL A AFFECTER :	€	-50 719

AFFECTATIONS

A la réserve légale :	€	0
-----------------------	---	---

 2

Aux dividendes à distribuer	€	0
(Acomptes inclus) :		
Au report à nouveau :	€	-50 719
TOTAL AFFECTE :	€	-50 719

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION

La collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée des Associés prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'année précédente.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SIXIEME RESOLUTION

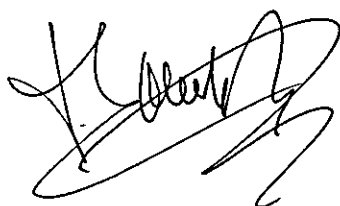
Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

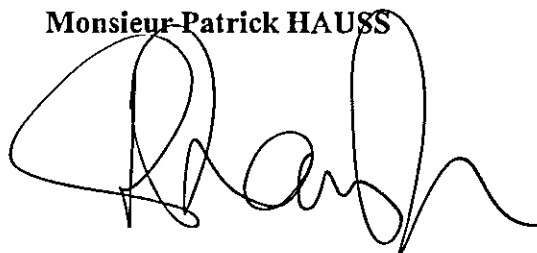
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les associés.

Monsieur Roger HAUSS



Monsieur Patrick HAUSS



A.G.P.R

Société par actions simplifiée au capital de 500,00 euros

Siège social : 10, rue de Penthièvre – 75008 PARIS

R. C. S. PARIS : 493 180 558

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 SEPTEMBRE 2016 A L'ASSEMBLEE DU 30 MARS 2017

Chers Associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Livre deuxième du Code de Commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2016 le bilan et les comptes dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été communiqués et tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Au cours de cet exercice, d'une durée de 12 mois qui a couru du 01 octobre 2015 au 30 septembre 2016, l'activité a généré un total de produits d'exploitation d'un montant de 0,00 Euro.

Après déduction des différentes charges d'exploitation, d'un montant de 7 791,00 Euros, les comptes de l'exercice se sont traduits par un résultat d'exploitation d'un montant de -7 791,00 Euros.

Après enregistrement des charges financières, des amortissements et des impôts, les comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2016 se sont soldés par une perte de 50 719,00 Euros.

Affectation des résultats

Nous vous proposons d'affecter les résultats de la façon suivante :

Report à nouveau avant affectation :	€	0
Résultat de l'exercice :	€	-50 719
Total à affecter :	€	-50 719

Affectations :

A la réserve légale :	€	0
Aux dividendes (Acomptes inclus)	€	0
Au report à nouveau	€	-50 719
TOTAL AFFECTE	€	-50 719



Frais généraux

Vous avez pu constater qu'aucune réintégration de frais généraux aux articles 223 quater et quinquies (articles 39-4 et 39-5) du Code Général des Impôts n'a été effectuée pour la détermination du résultat fiscal de l'exercice.

DIVIDENDES

Aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au cours de l'année précédente.

PRISE DE PARTICIPATION

Nous n'avons à vous signaler aucune prise de participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française, ni aucune acquisition de plus de la moitié du capital social d'une telle société au cours de l'exercice écoulé.

Résolutions proposées à l'assemblée :

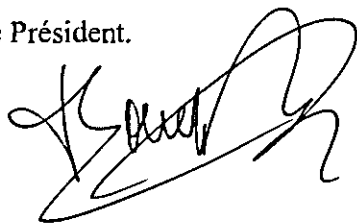
- . Rapport de gestion du Président sur les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2016,
- . Approbation de ces comptes et rapports,
- . Affectation des résultats de l'exercice clos le 30/09/2016,
- . Quitus au Président
- . Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article 50 de la Loi du 24 Juillet 1966
- . Approbation desdites conventions
- . Distribution des dividendes
- . Questions diverses

Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles auront votre agrément.

Compte tenu de nos explications et des documents qui vous sont présentés, nous vous demandons de bien vouloir approuver les décisions de votre Président, les comptes et les résolutions qui vous sont proposées, donner quitus au Président et lui fournir, grâce à votre collaboration, les moyens de continuer son action et ce dans l'intérêt de la société.

Le Président.



SAS A.G.P.R

**RAPPORT SPECIAL DU PRSEIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE STATUANT SUR L'EXERCICE CLOS LE : 30 SEPTEMBRE 2016**

Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966.

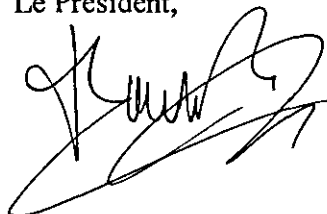
Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En application des dispositions des articles L 223-19 et suivants du Code du Commerce, les associés de la société A.G.P.R déclarent les conventions visées aux dits articles sont intervenues ou ne sont poursuivies au cours de l'exercice écoulé, à savoir :

Au cours de cet exercice, la société n'a eu aucune activité.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver lesdites conventions.

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. Guille', written over a horizontal line.

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>10, rue de PENTHIEVRE 75008 PARIS</u>		Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>				
Numéro SIRET * <u>4 9 3 1 8 0 5 5 8 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *				
		Exercice clos le, <u>13/10/2011</u>				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB				
	Frais de développement *	CX				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF				
	Fonds commercial (I)	AH				
	Autres immobilisations incorporelles	AJ				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL				
	Terrains	AN				
	Constructions	AP				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR				
	Autres immobilisations corporelles	AT	2 491	2 475	16	
Immobilisations en cours	AV					
Avances et acomptes	AX					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS				
	Autres participations	CU	11 000		11 000	
	Créances rattachées à des participations	BB				
	Autres titres immobilisés	BD				
	Prêts	BF	50 000		50 000	
	Autres immobilisations financières *	BH				
TOTAL (II)		BJ	63 491	2 475	61 016	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL			
		En cours de production de biens	BN			
		En cours de production de services	BP			
		Produits intermédiaires et finis	BR			
		Marchandises	BT			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	50 000		50 000
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX			
		Autres créances (3)	BZ	2 974		2 974
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD			
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	103 217		103 217	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH				
	TOTAL (III)	CJ	156 192		156 192	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	219 683	2 475	217 208	
Renvois : (1) Dont droit au bail :						
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP				
(3) Part à plus d'un an :		CR				
Clause de réserve de propriété :						
Immobilisations :						
Stocks :						
Créances :						

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2016

Désignation de l'entreprise		A.G.P.R. S.A.S.		Néant ☐		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (I)* (Dont versé500.....)			DA	500	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	50	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	266 506	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(50 719)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	216 337	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	20	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV	81	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	300	
	Dettes fiscales et sociales			DY	470	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	871		
Écarts de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	217 208		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	871	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	20	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général d'imposition)

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>		Néant ☐						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG		FH		FI		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		FK		FL		
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	6 656
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	630
	Salaires et traitements *						FY	
	Charges sociales (10)						FZ	117
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	388
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)						GD	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	7 791
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	(7 791)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK	896	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL	240	
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
	Total des produits financiers (V)					GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP	1 136	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
	Total des charges financières (VI)					GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	1 136	
						GW	(6 655)	

(R.L.N. (15) : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>										N° cant ☐ *	
										Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	44 064
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	44 064
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(44 064)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										IJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 136
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	51 855
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	(50 719)
REVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO	
	(2)	Dont { produits de locations immobilières								HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier *								HP	
		- Crédit-bail immobilier								HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								HX	
	(9)	Dont transferts de charges								A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives				A6	obligatoires		A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :								Exercice N	
	INDEMNITES VERSEES A UN SOUS TRAITANT								44 064		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N		
								Charges antérieures			
								Produits antérieurs			

Désignation de l'entreprise										A.G.P.R. S.A.S.										Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
										1		2		3							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		CZ		D8		D9						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		KD		KE		KF						
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI						
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9							KJ		KK		KL						
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1							KM		KN		KO						
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants	M2						KP		KQ		KR						
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3						KS		KT		KU						
		Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV		KW		KX						
		Matériel de transport *									KY		KZ		LA						
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB	2 491	LC		LD						
		Emballages récupérables et divers *									LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ						
	Avances et acomptes										LK		LL		LM						
	TOTAL III										LN	2 491	LO		LP						
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T					
		Autres participations										8U	27 002	8V		8W	4 000				
Autres titres immobilisés										IP		IR		IS							
Prêts et autres immobilisations financières										IT	79 064	IU		IV							
TOTAL IV										LQ	106 067	LR		LS	4 000						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										OG	108 558	OH		OJ	4 000						
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virement de poste à poste		3		4							
										1		2									
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I		IN		CO		DO						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II		IO		LV		LW						
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY						
	Constructions	Sur sol propre									IQ		MA		MB						
		Sur sol d'autrui									IR		MD		ME						
		Inst. gales, agencés et am. des constructions									IS		MG		MH						
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels									IT		MJ		MK						
		Inst gales, agencés, aménagements divers									IU		MM		MN						
		Matériel de transport									IV		MP		MQ						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier									IW		MS	2 491	MT						
		Emballages récupérables et divers *									IX		MV		MW						
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA						
	Avances et acomptes										NC		ND		NE						
	TOTAL III										IY		NG		NH	2 491					
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		OU		M7					
		Autres participations										IO		OX	20 003	OY	11 000				
Autres titres immobilisés										II		2B		2C							
Prêts et autres immobilisations financières										12		2E	29 064	2F	50 000						
TOTAL IV										13		NJ	49 067	NK	61 000						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										14		OK	49 067	OL	63 491						

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-SD bis 2016

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.G.P.R. S.A.S.

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055-SD 2016

Désignation de l'entreprise A.G.P.R. S.A.S.Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EV
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	PF	PG	PH
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	QE	QF	QG
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	QM	QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
	TOTAL III	QU	QV	QW	QX
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	ØP	ØQ	ØR

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R9	S1	S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S7	S8	S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U3	U4	U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	V1	V2	V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V8	V9	W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W8	W9	X1
	TOTAL III	X2	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY	Total général non vendu (NW - NY)	NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à évaluer			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2016

Désignation de l'entreprise		A.G.P.R. S.A.S.		Néant ☒		
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
	1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 50 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour penes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D	
		6E	6F	6G	6H	
		02	03	04	05	
		9U	9V	9W	9X	
		06	07	08	09	
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF			
	- financières	UG	UH			
	- exceptionnelles	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)				UP	50 000	UR		US	50 000			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX								
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO))				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	2 016		2 016					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC								
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	958		958					
	Charges constatées d'avance				VS								
TOTAUX				VT	52 974	VU	2 974	VV	50 000				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice			VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE	29 064							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	20		20								
	à plus d'1 an à l'origine	VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	300		300								
Personnel et comptes rattachés		8C											
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D											
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW											
	Obligations cautionnées	VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	470		470								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	81		81								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX		VY	871	VZ	871								
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : A.G.P.R. S.A.S.		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐		Exercice clos le : 31/03/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA				
			de son conjoint				WB				
			moins part déductible *				WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-1 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067 bis)		XX	XW				
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY			
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)							17				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI		17	K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)					18			
			- imposées au taux de 0 %					ZN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme					WN			
			- Plus-values soumises au régime des fusions					WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1, 3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I	WR			
II. DÉDUCTIONS							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	50 719	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)					WV			
			- imposées au taux de 0 %					WTI			
			- imposées au taux de 19 %					WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures					WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs					XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16			
La fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en difficulté et autres	K9	Entreprises nouvelles - 44 zones		12	Autres entreprises nouvelles (art. 44 articles A)		15	XF	
		Pôle de compétitivité (Art. 44 articles A)	L6	Société d'investissement innovante (Art. 228 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 articles)		PA		
		Zone franche urbaine (art. 44 articles et 44 bis A)	QV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 articles A)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quater articles A)		XC		
								PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *		X9	Créance dégagee par le report en arrière de déficit		Z1	XG			
Dédution des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XI	50 719		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XL		XJ	50 719		
				déficit (II moins I)							
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						ZL		XL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *											
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN		XO	50 719		

Désignation de l'entreprise A.G.P.R. S.A.S.		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	50 719	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	50 719	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *			
	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *			
	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer			
	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO	-
à reporter au tableau 2058-A :		ligne W1	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2016

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>										Néant ☐	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(5 038)		Dividendes	- Autres réserves	ZD	(5 038)			
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE				
	TOTAL I	OF	(5 038)		Report à nouveau		ZF				
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG				
					TOTAL II		ZH	(5 038)			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS								Exercice N :			
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8						XQ	355			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5 557			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	744			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZI	6 656			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	630			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	630			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY				
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	1 338			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015) *						QZ				
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						QS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)						YP				
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP						- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR C				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe ; indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JII		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

• Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : A.G.P.R. S.A.S.

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Prix de vente ①		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ②	Court terme ③	Long terme ④			Plus-value taxables à 19 % (1) ⑤
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ②)						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ④)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (① x ⑤)			(A)	(B) (vendition plus-values)			(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire déposé au titre de l'IR	EU	Néant	☒ *
------------------------------------	----	-------	---------------------------------------

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
		N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
	Sur 10 ans ou sur une durée	N - 4			
	différente (art. 39 quaterdecies	N - 5			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N - 6			
	(à préciser) au titre de :	N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

9

**Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)**

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A.G.P.R. S.A.S.

Néant ☒

Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
* Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 16 % :

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
carbure du régime du long terme (art. 219 I a *sexies* 0 bis du CGI).

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies* 0 du CGI).

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
(1)	(2)	(3)	(4)
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> 0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)
Moins-values nettes N	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

SAGE Experts-comptables Janvier 2016

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotés imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2016

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>A.G.P.R. S.A.S.</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve				montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Exercice ouvert le : 01/10/2015 et clos le : 30/09/2016 Durée en nombre de mois : 1 2

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Retrécissements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL I	OM	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	
Variation de stocks (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	O]	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG
-----------------------------	-------------------	----

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur le 1329)			SA
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE), alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			GX

Période de référence	GY		/		/					GZ		/		/			
Date de cessation	HR		/		/						/		/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2016

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

30092016

N° SIRET

4 9 3 1 8 0 5 5 8 0 0 0 2 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.G.P.R. S.A.S.

ADRESSE (voie)

10, rue de PENTHIEVRE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

0

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

M

Nom patronymique

HAUSS

Prénom(s)

ROGER

Nom marital

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

25

Naissance:

Date

27/01/1945

N° Département

67

Commune

STRASBOURG

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

1

Voie

PLACE DES ROUGES GORGES

Code Postal

67100

Commune

STRASBOURG

Pays

FRANCE

Titre (2)

M

Nom patronymique

HAUSS

Prénom(s)

PATRICK

Nom marital

% de détention

50,00

Nb de parts ou actions

25

Naissance:

Date

25/10/1976

N° Département

67

Commune

STRASBOURG

Pays

FRANCE

Adresse :

N°

15

Voie

RUE SAINT GUILLAUME

Code Postal

92400

Commune

COURBEVOIE

Pays

FRANCE

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

30092016

N° SIRET

4 9 3 1 8 0 5 5 8 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.G.P.R. S.A.S.

ADRESSE (voie)

10, rue de PENTHIEVRE

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Timbre à date de service

Exercice ouvert le	01102015	et clos le	30092016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.G.P.R. S.A.S. 10, rue de PENTHIEVRE 75008 PARIS	
SIRET 4 9 1 3 1 8 0 5 5 8 0 0 0 2 2	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	Activités exercées	ASSIST. EN MATIERE ADMIN. ET GESTION	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
-------------------	--------------------	--------------------------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit 50 719
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%			
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zone franche urbaine	Pôle de compétitivité
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense, art.44 terdecies
Société d'investissement immobilier côtée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique "Recherche de formulaires", numéros d'imprimés "2032" ou "2033", formulaires "2032-NOT" ou "2033-NOT".

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
FICELOR S.A.S. 16 RUE EUGENE DELACROIX 67200 STRASBOURG Tél: 0388282728	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 31122016 Lieu: STRASBOURG
	Qualité et nom du signataire: ROGER HAUSS
	Signature: PRESIDENT
Tél:	

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD

2016

Formulaire obligatoire

(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

F. REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES								
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même		a		payées par un établissement chargé du service des titres		
b								
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾						c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾						e		
						f		
						g		
						h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾						i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾						Total (a à h)		
G. REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants		Pour les SARL: Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
				à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
					Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1		2	3	4	5	6	7	8
ROGER HAUSS		25						
1 PLACE DES ROUGES GORGES 67100 STRASBOURG								
PATRICK HAUSS		25						
15 RUE SAINT GUILLAUME 92400 COURBEVOIE								
H. DIVERS								
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONOS (en cas de gérance libre)								
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
I. CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION								
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVLt restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
				MVLt imputée sur les PVLt de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁶⁾				MVLt réalisée au cours de l'exercice				
				MVLt restant à reporter				

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		2 491,39	2 475,22	16,17	0,01	404,17	0,15
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations		11 000,00		11 000,00	5,06	27 002,50	10,04
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts		50 000,00		50 000,00	23,02	79 064,46	29,39
Autres immobilisations financières							
TOTAL (I)		63 491,39	2 475,22	61 016,17	28,09	106 471,13	39,57
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes		50 000,00		50 000,00	23,02	50 000,00	18,58
Clients et comptes rattachés							
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		2 016,38		2 016,38	0,93	868,81	0,32
. Autres		958,00		958,00	0,44		
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités		103 217,15		103 217,15	47,52	111 714,13	41,52
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		156 191,53		156 191,53	71,91	162 582,94	60,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		219 682,92	2 475,22	217 207,70	100,00	269 054,07	100,00

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500,00)	500,00	0,23	500,00	0,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	50,00	0,02	50,00	0,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	266 506,48	122,70	271 544,37	100,93
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-50 719,37	-23,34	-5 037,89	-1,88
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	216 337,11	99,60	267 056,48	99,28
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	20,00	0,01	20,00	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	80,59	0,04	80,59	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300,00	0,14	1 440,00	0,54
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	470,00	0,22	457,00	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	870,59	0,40	1 997,59	0,74
(V)				
Ecart de conversion passif				
TOTAL PASSIF (I à V)	217 207,70	100,00	269 054,07	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services											
Chiffres d'Affaires Nets											
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits											
Total des produits d'exploitation (I)											
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			6 656,18		1 375,56		5 281	384,07			
Impôts, taxes et versements assimilés			630,00		1 238,00		-608	-49,10			
Salaires et traitements											
Charges sociales			116,60		3 628,00		-3 512	-98,79			
Dotations aux amortissements sur immobilisations			388,00		388,00			0,00			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges					-0,67						
Total des charges d'exploitation (II)			7 790,78		6 628,89		1 162	17,53			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 790,78		-6 628,89		-1 162	-17,52			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances			895,84		1 251,58		-356	-28,45			
Autres intérêts et produits assimilés			240,03		339,42		-99	-29,19			
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)			1 135,87		1 591,00		-456	-28,65			
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 135,87		1 591,00		-456	-28,65			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-6 654,91		-5 037,89		-1 617	-32,09			

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

Présenté en Euros

Edité le 28/08/2017

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 064,46		44 064	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	44 064,46		44 064	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-44 064,46		-44 064	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 135,87	1 591,00	-456	-28,65
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	51 855,24	6 628,89	45 227	682,36
RÉSULTAT NET	-50 719,37 <i>Perte</i>	-5 037,89 <i>Perte</i>	-45 682	-906,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 28/08/2017

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)				Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 491,39	2 475,22	16,17	0,01	404,17	0,15
2183000 MATERIEL BUREAU, INFORM.	2 491,39		2 491,39	1,15	2 491,39	0,93
2818300 AMORT.MAT.BUREAU INFORM.		2 475,22	-2 475,22	-1,13	-2 087,22	-0,77
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	11 000,00		11 000,00	5,06	27 002,50	10,04
2610000 TITRES DE PARTICIPATION	8 000,00		8 000,00	3,68	24 002,50	8,92
2610001 CREANCES RATTACHEES AUX PARTIC	3 000,00		3 000,00	1,38	3 000,00	1,12
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	50 000,00		50 000,00	23,02	79 064,46	29,39
2743000 PRETS AU PERSONNEL					29 064,46	10,80
2748000 AUTRES PRETS	50 000,00		50 000,00	23,02	50 000,00	18,58
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	63 491,39	2 475,22	61 016,17	28,09	106 471,13	39,57
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	50 000,00		50 000,00	23,02	50 000,00	18,58
4091000 FOURN.AVANCES ET ACP TES	50 000,00		50 000,00	23,02	50 000,00	18,58
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 016,38		2 016,38	0,93	868,81	0,32
4456610 TVA A RECUP.SUR SERVICES	1 966,38		1 966,38	0,91	628,81	0,23
4458600 TAXES C.A.FACT.NON PARV.	50,00		50,00	0,02	240,00	0,09
. Autres	958,00		958,00	0,44		
4780000 COMPTES TRANSITOIRES	958,00		958,00	0,44		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	103 217,15		103 217,15	47,52	111 714,13	41,52

BILAN ACTIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 28/08/2017

ACTIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)			Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
5120010 BANQUE POPULAIRE		18 217,15		18 217,15	8,39	26 374,71	9,80
5120110 BANQUE POPULAIRE CAT		85 000,00		85 000,00	39,13	85 000,00	31,59
5187000 INTERETS COURUS						339,42	0,13
Charges constatées d'avance							
	TOTAL (II)	156 191,53		156 191,53	71,91	162 582,94	60,43
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecart de conversion actif	(V)						
	TOTAL ACTIF (0 à V)	219 682,92	2 475,22	217 207,70	100,00	269 054,07	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 28/08/2017

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 500,00)	500,00	0,23	500,00	0,19
1013000 CAPITAL SOUSCRIT	500,00	0,23	500,00	0,19
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	50,00	0,02	50,00	0,02
1061100 RESERVE LEGALE	50,00	0,02	50,00	0,02
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	266 506,48	122,70	271 544,37	100,93
1068800 RESERVES DIVERSES	266 506,48	122,70	271 544,37	100,93
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	-50 719,37	-23,34	-5 037,89	-1,86
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	216 337,11	88,60	267 056,48	99,26
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	20,00	0,01	20,00	0,01
5186000 INTERETS COURUS	20,00	0,01	20,00	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	80,59	0,04	80,59	0,03
4551000 C/C HAUSS ROGER	80,59	0,04	80,59	0,03
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300,00	0,14	1 440,00	0,54
4081000 FACTURES NON PARVENUES	300,00	0,14	1 440,00	0,54
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	470,00	0,22	457,00	0,17
4486000 ETAT-CHARGES A PAYER	470,00	0,22	457,00	0,17
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instrumentants de trésorerie				
Produits constatés d'avance				

BILAN PASSIF

Période du 01/10/2015 au 30/09/2016

DÉTAILLÉ Présenté en Euros

Edité le 28/08/2017

PASSIF		Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	
	TOTAL(IV)	870,59	0,40	1 997,59	0,74
Ecart de conversion passif	(V)				
	TOTAL PASSIF (I à V)	217 207,70	100,00	269 054,07	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'Affaires Nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approv.)				
Autres achats et charges externes	6 656,18	1 375,56	5 281	384,07
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	355,00		355	N/S
6181000 DOCUMENTATION GENERALE	165,52		165	N/S
6226000 HONORAIRES	5 250,00	800,00	4 450	556,25
6227000 FR.ACTES ET CONTENTIEUX	307,31	140,43	167	119,29
6231000 ANNONCES INSERTIONS	332,76		332	N/S
6257000 RECEPTIONS	114,80		114	N/S
6270000 SERVICES BANCAIRES ASSIM.	91,79	435,13	-344	-79,07
6281000 CONC.OIVERS (COTISATIONS)	39,00		39	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés	630,00	1 238,00	-608	-49,10
6333000 PARTICIP.EMPLOY.FORM.PROF		623,00	-623	-100,00
6351100 CFE	630,00	615,00	15	2,44
Salaires et traitements				
Charges sociales	116,60	3 628,00	-3 512	-96,79
6453200 RETRAITE CADRES T 2	116,60		116	N/S
6490000 CICE		3 628,00	-3 628	-100,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	388,00	388,00		0,00
6811200 IMMOB. CORPORELLES	388,00	388,00		0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges		-0,67		
6580000 CHARGES DE GEST.COURANTE		-0,67		
Total des charges d'exploitation (II)	7 790,78	6 628,89	1 162	17,53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-7 790,78	-6 628,89	-1 162	-17,52
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances	895,84	1 251,58	-356	-28,45
7624000 REVENUS DES PRETS	895,84	1 251,58	-356	-28,45
Autres intérêts et produits assimilés	240,03	339,42	-99	-29,19
7640000 REVENUS VAL.MOB.DE PLAC.	240,03		240	N/S
7680000 AUTRES PRODUITS FINANC.		339,42	-339	-100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 30/09/2016 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (V)	1 135,87	1 591,00	-456	-28,65
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)	1 135,87	1 591,00	-456	-28,65
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)	-6 654,91	-5 037,89	-1 617	-32,09
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	44 064,46		44 064	N/S
6718000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	44 064,46		44 064	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	44 064,46		44 064	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-44 064,46		-44 064	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 135,87	1 591,00	-456	-28,65
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	51 855,24	6 628,89	45 227	682,38
RÉSULTAT NET	-50 719,37 <i>Perte</i>	-5 037,89 <i>Perte</i>	-45 682	-906,92
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				